CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES N° MAPA-2026-07

FOURNITURE, FABRICATION, MONTAGE ET DÉMONTAGE

DU DISPOSITIF SCÉNOGRAPHIQUE DE L'EXPOSITION « CHEFS D'ŒUVRE EN RÉSONANCE »

EXPOSITION PRÉSENTÉE À LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

DU 03 FÉVRIER AU 14 JUIN 2027

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

Nomenclature CPV : 92521100-0 Services d'exposition dans les musées

Nomenclature CPV : 44112200-2 Revêtements de sol

Nomenclature CPV : 51110000-6 Services d'installation de matériel électrique

Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :

Cité de l'architecture et du patrimoine

1, place du Trocadéro et 11 novembre 75116 Paris

SOMMAIRE

1. La Cité de l'architecture et du patrimoine 3
2. Présentation du contexte du marché 4
3. Objet du marché 4
4. Durée du marché 4
5. Caractéristiques de la prestation 4
5.1. Lot 1 : Menuiserie et agencement 5
5.2. Lot 2 : fourniture et mise en place de plaques de répartition des charges 10
5.3. Lot 3 : éclairage et branchements électriques 13
6. Calendrier prévisionnel 16
7. Dispositions générales des prestations et fournitures 16
7.1. Garantie 16
7.2. Réglementation 17
7.3. Contrôle technique 17
7.4. Définition de la mission des titulaires 17
7.4.1. Conception, calculs, documents graphiques 18
7.4.2. État des lieux, pose, réceptions des ouvrages 19
7.4.3. Mise au point du calendrier d'exécution 19
7.4.4. Accès au site 19
8. Suivi de l'exécution des prestations 19
9. Annexes 20

1. La Cité de l'architecture et du patrimoine

Située face à la tour Eiffel, place du Trocadéro, la Cité de l'architecture et du patrimoine est un acteur essentiel de la diffusion de la culture architecturale. Elle est la seule institution au monde de cette envergure à réunir un musée, un centre d'archives, une bibliothèque, un espace de réflexion et de prospective sur l'architecture et l'École de Chaillot, qui forme les futurs architectes du patrimoine.

Le département des collections : faire connaître l'histoire de l'architecture

Les collections nationales, issues du musée créé en 1879 à l'initiative de Viollet-le-Duc et ouvert au public en 1882, racontent l'histoire de l'architecture française, du Moyen-âge à nos jours. Le Centre d'archives (boulevard Ney à Paris) est l'un des plus riches ensembles d'archives d'architecture d'Europe, avec plus de 450 fonds, qui représentent des centaines de milliers de plans, dessins, photographies, maquettes, écrits et documents personnels.

Le département de la formation : former tous ceux qui font vivre le patrimoine

Créée en 1887, l'École de Chaillot délivre un diplôme formant les architectes en matière de restauration, conservation et réutilisation des monuments historiques comme du patrimoine architectural, urbain et paysager. Les architectes en chef des monuments historiques sont presque tous diplômés de l'École de Chaillot. Avec l'École nationale des ponts et chaussées, elle forme les futurs architectes et urbanistes de l'État, hauts fonctionnaires des ministères chargés de la Culture et de la Transition écologique. L'École assure également la formation continue des praticiens (architectes, ingénieurs, techniciens…) ainsi que des élus, responsables et agents publics, maîtres d'ouvrage publics ou privés. Ses activités s'étendent à l'international pour des formations, des expertises et transferts de compétences.

Le département de la création architecturale : les grands enjeux contemporains

Les grands enjeux contemporains liés à l'architecture, à la ville, aux territoires et aux paysages, interrogés à travers leurs dimensions techniques, esthétiques, sociales et environnementales, font l'objet d'une programmation dense de colloques, conférences, rendez-vous et débats, mais aussi de projections et de publications qui s'adresse à un large public, réunissant professionnels, étudiants et amateurs passionnés. Elle nourrit la réflexion et l'expérimentation, favorise les échanges et croise passé, présent et futur.

Le département des ressources documentaires

La Bibliothèque d'architecture contemporaine Jean-Louis Cohen est le pôle documentaire de référence le plus important d'Europe. Elle met à la disposition de tous les publics intéressés par la discipline une collection unique sur l'architecture moderne et contemporaine, l'urbanisme, les sciences sociales appliquées à la ville, la construction, l'architecture intérieure, le design, le paysage et les jardins. Elle rassemble un fonds de 56 000 livres, 1 300 titres de périodiques (dont 250 abonnements), de nombreux films documentaires et ressources numériques.

La Cité de l'architecture et du patrimoine s'appuie sur une large palette d'activités destinées à tous les publics, qui comprend, outre les collections permanentes, les ateliers pédagogiques, ou encore son auditorium, une programmation d'expositions temporaires sur près de 1 500 m^2, ainsi qu'au sein du musée.

2. Présentation du contexte du marché

La Cité de l'architecture et du patrimoine et le Centre Pompidou se sont associés pour co-organiser des expositions, dont l'exposition objet du présent marché sera la première.

L'exposition, intitulée « Chefs d'œuvre en résonance », met en regard une trentaine d'œuvres de la collection du Centre Pompidou dans les collections de la Cité. Elle sera présentée du 3 février au 14 juin 2027 au sein des galeries permanentes du musée : galerie d'architecture médiévale et classique au N0 – RDC (Davioud et Carlu) et galerie des peintures au N2.

La scénographie est réalisée par Corinne Marchand (Centre Pompidou), avec Paco Lacasta pour le graphisme et Louis Philippe Moreira pour l'éclairage (Centre Pompidou). Elle consiste à positionner les œuvres sur des supports adéquats verticaux et horizontaux : cimaise, socles et podiums, réalisés en MDF, soit à peindre, soit déjà teintés dans la masse. Il y a également des mises à distance et des supports de cartels à réaliser. S'agissant d'un espace du parcours permanent, l'intervention en éclairage est restreinte : ajout de points de lumière là où cela est possible et raccordement de quelques œuvres.

Dans ce cadre, **le présent marché a pour objet la fourniture, la fabrication, le montage et démontage du dispositif scénographique (lot 1), la fourniture et mise en place de plaques de répartition des charges (lot 2), l'éclairage et l'électricité (lot 3)** de l'exposition.

Les prestations sont détaillées dans le présent CCTP et le règlement de la consultation.

3. Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture, la fabrication, le montage et le démontage du dispositif scénographique de l'exposition « Chefs-d'œuvre en résonance » présentée du 3 février au 14 juin 2027 (ouverture au public) à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

4. Durée du marché

Le marché débutera dès la notification et sera exécuté tel qu'indiqué dans le calendrier prévisionnel précisé à l'article 6 du présent CCTP et repris à l'article 6 de l'acte d'engagement. Le marché prendra fin à la dépose complète du dispositif scénographique en juillet 2027.

5. Caractéristiques de la prestation

Le marché est composé de trois lots techniques comme suit :

Lot 1 : menuiserie et agencement

Lot 2 : mise en place de plaques de répartition des charges

Lot 3 : installation et réglages des éclairages, électricité

Chaque lot fait l'objet d'un marché distinct.

Les trois lots impliquent la vérification complète des plans fournis, les calculs nécessaires, les plans d'exécution et le repérage préalable sur site.

Options : les options sont indiquées dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) de chaque lot et décrites dans le présent CCTP.

- Le lot 1 comprend 3 options.
- Le lot 2 ne comprend pas d'option.
- Le lot 3 comprend 2 options concernant une œuvre à protocole restant à confirmer.

Variantes :

- Il n'y a pas de variantes imposées.

- Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Avertissement : en cas de divergence avec les plans, le présent CCTP et les DPGF font foi.

5.1. Lot 1 : Menuiserie et agencement

Se reporter aux annexes suivantes :

Annexes Offres :
- Lot 1 – Annexe 1 - DPGF
- Lot 1 – Annexe 2 - BPU

Annexes techniques :
- Annexe 1_Plans DCE Menuiserie
- Annexe 3_Liste des œuvres
- Annexe 4_Liste des matériels de réemploi

Le Lot 1 porte sur la prestation complète de fourniture, pose et la dépose du dispositif scénographique de l'exposition, conçu par Corinne Marchand du Centre Pompidou.

Le Lot 1 sera conclu, d'une part, à prix global et forfaitaire sur la base des prix mentionnés à la DPGF. Et d'autre part, sur une part à commande conformément aux prix mentionnés au bordereau de prix unitaire [BPU], sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 10 000 € HT sur la durée du marché.

Le dispositif scénographique consiste à présenter une trentaine d'œuvres du Centre Pompidou (cf. annexe Liste des œuvres) au sein du musée sur des supports adéquats verticaux et horizontaux à fabriquer : cimaise, socles, chevalets et podiums, réalisés en MDF, soit à peindre, soit déjà teintés dans la masse. Ainsi que divers petits mobiliers : supports de cartels, mises à distance, etc.

L'exposition se tiendra au sein des collections permanentes de la Cité – Galerie médiévale et classique au niveau 0 (RDC) et Galerie des peintures au niveau 2. Une attention particulière est dès lors requise, quant au sol en pierre de Bourgogne et aux œuvres des collections permanentes (principalement des moulages en plâtre et maquettes) fragiles.

Description des espaces d'intervention, palais de Chaillot, aile de Paris :

La Galerie médiévale et classique (Niveau 0 – RDC) comprenant 2 galeries :
- Galerie Davioud : longueur 165 ml x largeur 13 m x hauteur (faîtage) 15 m.
- Galerie Carlu : longueur : 140 ml x largeur 13 m x hauteur 11,5 m.

Charge au sol admissible : Qk **310 kg/m²**, charge concentrée par appui Qk 200 kg

La Galerie des peintures (Niveau 2) comprenant une copie grandeur de la Coupole de Cahors, autour de laquelle s'articulent une succession d'absides et chapelles reconstituées.
Charge au sol admissible : **250 kg/m²**

Il est demandé aux titulaires de mettre en place une protection du sol pierre de Bourgogne, pour éviter tout dommage, notamment impacts et traces sur le sol.

La Cité est en mesure de fournir les moyens de travail en hauteur (nacelle et échafaudage). Toutefois en cas d'impossibilité, ils seront à fournir par le candidat. Les personnels devront être habilitées au travail sur les moyens mis en œuvre.

La prestation étant réalisée en partie en site ouvert au public (tous les jours sauf le mardi : de 11h à 19h en semaine ; nocturne le jeudi jusqu'à 21h, le week-end de 11h à 19h), les titulaires ne pourront intervenir que sous strictes conditions (travaux sans nuisance sonore et danger pour le public, balisage de l'espace d'intervention et nettoyage quotidien).

L'intervention du lot se déroulera en plusieurs phases :

Livraison des ouvrages, installation, calage et finitions :
- du 4 au 8 janvier 2027 (en site ouvert) pour la majeure partie des ouvrages
- du 11 au 22 janvier (en site fermé pour l'installation des œuvres)
- du 25 au 29 janvier (en site ouvert) pour les petits ouvrages (mises à distance, supports cartels) et divers finitions et calages.
À l'issue de l'exposition, dépose des ouvrages à partir du 29 juin 2027 (1 semaine), en fonction du planning de démontage des œuvres (prévu du 15 au 29 juin)

Description générale des ouvrages :

- Les ouvrages devront être impérativement réalisés en atelier pour être assemblés et montés à sec sur site. Ils devront être assemblés mécaniquement (sans colle) pour faciliter le démontage soigné des panneaux de façades pour le réemploi à l'issue de l'exposition.

- Les habillages (visibles) des ouvrages sont réalisés en parement de panneaux, soit MDF classé M1, soit peint en atelier (toute peinture est proscrite sur site sauf légères retouches), soit en MDF teinté dans la masse classé M3 (décor choisi : Valchromat White Pearl ou équivalent) avec application d'un vernis incolore mat intumescent (classant M1).
Les assemblages sont traités en coupe d'onglet, parfaitement jointifs (joint creux « grain d'orge » de 3 mm de large) et alignés, sans aucun élément de fixation visible. Le calepinage des panneaux répond à la fois à une économie de matière et à un motif dessiné en fonction de l'œuvre présentée à respecter.

- Les structures intérieures (invisibles) sont réalisées en MDF, aggloméré ou tout autre bois à la discrétion du titulaire, pour assurer au meilleur coût, la solidité, la stabilité ainsi que la bonne tenue et la planéité. Les ouvrages devront prendre en compte le poids des œuvres (cf. Liste en annexe), et le travail d'accrochage (stabilité). Certains ouvrages devront être lestés.

- Tous les ouvrages doivent prévoir un système de réglage ou cales de niveau et de protection du sol en pierre de Bourgogne non plan.

- Certains éléments sont issus du réemploi (structure en métal, cloches en pmma) et seront fournis par la Cité.

- Le traçage de l'implantation des ouvrages fait partie du lot, il devra être validée sur site par la scénographe et la Cité.

Il est précisé que :

- Le titulaire du présent lot devra se coordonner avec les titulaires des autres lots, en particulier avec les lots 2 et 3 du présent marché et le lot Installation des œuvres.

- Une note technique accompagnant l'offre devra préciser le dimensionnement et la qualification de l'équipe ; tous les détails techniques proposés pour bien comprendre l'offre et notamment l'assemblage des éléments et le soin apporté aux finitions.

- Les variantes libres ne sont pas autorisées.

- Lecture des pièces : les références des ouvrages correspondent aux références des œuvres (exemple la Cimaise C-020 correspond à l'œuvre CP-020 de Gina Pane).

Le Lot 1 comprend 6 sous-lots (cf. Lot 1 – Annexe 1 - DPGF) :

• 1) CIMAISES (5), page 4

- 3 cimaises autoportantes, parement Valchromat White Pearl, destinées à revoir des œuvres :

- C-020 : H 3 850 x L 3 660 x P 400 mm. Quantité : 1 unité.
- C-004 : H 3 250 x L 2 160 x P 400 mm. Quantité : 1 unité.
- C-070 : H 2 000 x L 1 000 x P 350 mm. Quantité : 1 unité.

Finition : application en atelier d'un vernis incolore mat intumescent sur les parements (classant M1). Les faces arrière des cimaises C-020 et C-004 non visibles peuvent être en MDF brut et ne sont pas fermées en partie haute.

- 1 cimaise autoportante en structure bois, parement MFD M1, finition peinture velours (RAL à préciser) réalisée en atelier, destinée à revoir du texte :

- C-TG : H 3 500 x L 1 750 x P 400 mm. Quantité : 1 unité.

- 1 cimaise « panneau mural » en MFD M1 (non dessiné), finition peinture velours (9 m^2, RAL à préciser) réalisée en atelier, destinée à revoir du texte :

- C-G : H 3 500 x L 2 220 x ép. 19 mm. Quantité : 1 unité.

• 2) PODIUMS (6), pages 5, 6 et 7

- 2 podiums, destinés à recevoir des œuvres et accessibles au public en structure bois, parement MFD recouvert d'un revêtement en linoléum ton pierre (Noraplan uni référence 7250 ou équivalent). Page 5.

Le parement repose en parti sur des plaques de répartition (lot 2). Les chants visibles sont habillés d'un plat de finition dans la teinte du lino. La hauteur du chant et les dimensions des podiums seront précisées en fonction des plaques de répartition.

- P-029 : 4 419 x 4 953 mm / sol 22 m^2. Quantité : 1 unité.
- P-024 : 6 500 x 3 000 / sol 20 m^2. Quantité : 1 unité.

- 1 podium circulaire, non accessible au public, structure bois, parement en MFD Valchromat White Pearl. Assemblage en coupe d'onglet, calepinage avec un grain d'orge. Le podium comprend un madrier de 75 x 225 mm en sous face pour fixer l'œuvre (tige dans le madrier). Chant de 94 mm sauf à l'arrière du podium non visible. Page 5.

- P-030 : H 94 x L 3 867 x P 3 025 mm. Quantité : 1 unité.

- 3 podiums, destinés à recevoir des œuvres et non accessibles au public, en structure de réemploi fournie par la Cité (tubes métal 30*30 mm), parement 5 faces en MFD Valchromat White Pearl. Assemblage en coupe d'onglet, calepinage avec un grain d'orge. Pages 6 et 7.

- P-008 : H 478 x L 3 036 x P 2 288. Quantité : 1 unité.
- P-065 : H 478 x L 4 536 x P 3 036 mm. Quantité : 1 unité.
- P-031 : H 478 x L 5 286 x P 2 536 mm. Quantité : 1 unité.

• 3) DIVERS MOBILIERS EN MÉTAL, pages 7, 8 et 9

- 3 chevalets, destinés à recevoir des œuvres, en structure acier tube section carré 30 x 30 mm, soudure invisible sur base au sol (plaque métal +/1 5 mm), finition dégraissage et vernis mat incolore. Page 7.

- CH-069 : H 2 800 x L 1 340 x P 820 mm. Quantité : 1 unité.
- CH-067 + CH-068 : H 2 370 x L 1 340 x P 820 mm. Quantité : 2 unités.

- 10 mises à distance autoportantes : 1 tige en rond plein en acier étiré de 20 mm, soudée aux 2 extrémités à une platine (finition dégraissage et vernis mat incolore), vissées à des pavés en béton rustique, coloris Luxembourg (H 218 x 145 x 100 mm), longueurs variables. Quantité : 21 tiges MAD-90, 27 tiges MAD-150, 70 pavés. Page 8.

- MAD-90 : L 900 mm. Quantité : 21 tiges
- MAD-150 : L 1 500 mm. Quantité : 27 tiges.

- 1 mise à distance autoportante : un cadre en acier en U d'épaisseur 1 mm dans lequel s'enchâssent des plaques de PMMA de réemploi de 8 à 10 mm (fournies par la Cité). Le cadre en 3 éléments (finition dégraissage et vernis mat incolore) est soudé sur une plaque au sol en acier de +ou- 1 mm d'épaisseur. Page 9.

- MAD-072 : H 450 x 5 738 mm (cadre) / L 5 738 x l 400 mm (plaque sol). Quantité : 1 unité.

- 1 mise à distance circulaire autoportante : un cercle avec piétements en ronds pleins en acier étiré de 20 mm (finition dégraissage et vernis mat incolore), pieds soudés sur des platines diamètre 75 mm x 1 à 2 mm d'épaisseur. Page 9.

- MAD-014-015-016 : H 500 x diamètre 2 320 mm (cercle). Quantité : 1 unité.

- 37 supports de cartels : 1 tige en rond plein en acier étiré de 20 mm, soudée à une extrémité à une platine de de 40 x 40 mm (finition dégraissage et vernis mat incolore), vissée à un pavé en béton rustique, coloris Luxembourg (H 145 x145 x 60 mm), avec un porte cartel en métal (ép.1 à 2 mm) de L 420 x 300 mm, incliné à 30° soudé à l'autre extrémité de la tige. Page 8.

- PAV : H 600 x L 420 x P 300 mm. Quantité : 40 unités.

- 1 support de suspension d'une œuvre : 2 anneaux de 8 mm d'épaisseur, espacés entre eux de 44 mm et reliés par 17 fers plats de L 44 mm x l 12 mm. Cet élément sera suspendu aux fermes de la galerie à environ 12 m de haut (prévoir 4 attaches solides) pour suspendre une œuvre textile (CP-11) de 6,70 m et d'un poids de 500 kg. Pour que cet élément n'ajoute pas au poids, et soit bien rigide, il est envisagé en inox. Page 9.

- SUP-011 : H 80 x diamètre 600 mm. Quantité : 1 unité.

- Fourniture d'une grille en acier galvanisé de 4 mm d'épaisseur, avec un maillage de 50 x 100 mm pour la suspension d'œuvre (non dessinée).

- CP-065 : L 2 000 x l 1 600 mm. Quantité : 1 unité.

• 4) SOCLES (5), pages 8 et 9

- 5 socles, destinés à recevoir des œuvres, certaines protégées par capots PMMA (Sc-076-073 et 074) : structure bois, parement en MFD Valchromat White Pearl. Assemblage des 5 faces en coupe d'onglet, joint creux en partie basse de H 10 mm x retrait de 10 mm. Les capots seront vissés sur un prisonnier en MFD Valchromat White Pearl (ép. env. 30 mm) et enchâssés dans une rainure. Les dimensions des capots et des prisonniers seront précisées à la notification.

Sans capot (sans rainure ni prisonnier) :
- S-077 : H 380 x L 1 160 x P 530 mm. Quantité : 1 unité.
- S-017 : H 1 005 x L 1 430 x P 90 mm (avec porte-à-faux). Quantité : 1 unité.

Avec capot (rainure et prisonnier) :
- Sc-076 : H 800 x L 890 x P 795 mm mm. Quantité : 1 unité.
- Sc-073 : H 1 050 x L 690 x P 490 mm. Quantité : 1 unité.
- Sc-074 : H 800 x L 1 050 x P 1 010 mm. Quantité : 1 unité.

• 5) ESTRADE (1), page 10

- 1 estrade, destinée à habiller la base cachée d'une œuvre monumentale et accessible au public, en structure bois, parement MFD recouvert d'un revêtement en linoléum ton pierre (Noraplan uni réf. 7250 ou équivalent). Un joint creux de H 10 x 10 mm en retrait sera réalisé sur les parties latérales de l'estrade et peint. Un côté de l'estrade est prévu pour l'accès PMR avec une pente de 4 %, emmarchement de l'autre côté.
La base de l'œuvre est enchâssée dans l'estrade et posée sur des plaques de répartition des charges (cf. Lot 2). Poids de l'œuvre : 3 tonnes. L'œuvre étant électrique, des passages de câbles sous l'estrade ainsi que des trappes d'accès sont à prévoir.

- ES-012 : H 250 x L 5 587 x l 8 580 mm / sol 43 m^2. Quantité : 1 unité.

• 6) LIVRAISON, ASSEMBLAGE, POSE ET RÉGLAGES SUR SITE (JANVIER 2027)

• Livraison(s) :
Adresse de livraison : 7, Avenue Albert de Mun, 75116 Paris.
Conditions d'accès au site : se reporter à l'article « 7.4.4 Accès » du CCTP.
En raison du planning en plusieurs phases et du site d'intervention ouvert au public lors de la première phase, nous prévoyons deux livraisons groupées des principaux ouvrages et une livraison des petits ouvrages, notamment des mobiliers divers (1.3).
La livraison comprend le déchargement et l'acheminement dans les différentes galeries.

• Assemblage, pose et réglages sur site
Un état des lieux contradictoire sera réalisé avant l'intervention et après.
L'ensemble comprend notamment :
- le traçage au sol de l'implantation
- la fourniture de tous les matériels et protection de chantier nécessaires
- le nettoyage quotidien des zones de chantier et le nettoyage des ouvrages à la réception
- l'assemblage à sec, la pose et les réglages (calages, lestages, etc.) de tous les ouvrages, inclut les patins de protection sous les ouvrages.

• 7) DÉPOSE DES OUVRAGES, ÉVACUATION ET NETTOYAGE DU CHANTIER (JUIN 2027)

Un état des lieux contradictoire sera réalisé avant l'intervention et après.
L'ensemble comprend notamment :

- la fourniture de tous les matériels et protection de chantier nécessaires
- le nettoyage quotidien des zones de chantier et le nettoyage complet au départ
- le démontage de l'ensemble des ouvrages, dont le démontage soigné des panneaux de parement pour le réemploi
- l'évacuation des éléments non conservés

Le Lot 1 comprend 3 options (cf. Lot 1 – Annexe 1 – DPGF) :

• **Finition vernis** protecteur mat à appliquer sur 4 podiums (sous lot 2) et 5 socles (sous lot 4).

• **Finition peinture thermolaquée** (teinte à préciser) sur des mobiliers en métal sur sous lot 3, à l'exception des supports de suspension d'œuvres SUP – 011 et CP-065.

• **Construction d'une œuvre à protocole** (CP010 – Tania Mouraud) à réaliser d'après les plans (TM-010, pages 11 à 13). L'option sera retenue si la fabrication de l'œuvre est confirmée.

Dimensions : H 3 500 x 2 661 x 2 308 m.
Fabrication en MDF M1 d'un espace en hexagone, constitué d'une double paroi. L'œuvre devra être livrée en 2 éléments (passage des portes) pour être assemblée sur site.
La peinture sera exécutée en atelier (teinte à préciser), seules des retouches à l'intérieur seront autorisées sur site.
L'éclairage Led est compris dans l'option 2 du lot 3. La sonorisation est dans un lot séparé du présent marché.

Le Lot 1 comprend une part à commande (cf. Lot 1 – Annexe 2 - BPU) :

La part à commande porte sur des besoins supplémentaires lors de l'exposition, en main d'œuvre et en livraison.

5.2. Lot 2 : fourniture et mise en place de plaques de répartition des charges

Se reporter aux annexes suivantes :

Annexes Offres :
- Lot 2 – Annexe 1 - DPGF
- Lot 2 – Annexe 2 - BPU

Annexes techniques :
- Annexe 1_Plans DCE Menuiserie
- Annexe 3_Liste des œuvres
- Annexe 6_Préconisation bureau d'études

Le Lot 2 porte sur la prestation de fourniture, pose et dépose de plaques de répartition des charges pour certaines œuvres de l'exposition, ainsi que pour leur cheminement et leur stockage dans la galerie Carlu dans l'attente de leur installation.

Le Lot 2 sera conclu, d'une part, à prix global et forfaitaire sur la base des prix mentionnés à la DPGF. Et d'autre part, sur une part à commande conformément aux prix mentionnés au bordereau de prix unitaire [BPU], sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 10 000 € HT sur la durée du marché.

La prestation est réalisée dans les espaces permanents de la Cité de l'architecture et du patrimoine et concerne des œuvres du Centre Pompidou (cf. Annexe Liste des œuvres).

Description des espaces d'intervention, palais de Chaillot, aile de Paris :

La Galerie médiévale et classique (Niveau 0 – RDC) comprenant 2 galeries :
- Galerie Davioud : longueur 165 ml x largeur 13 m x hauteur (faîtage) 15 m.
- Galerie Carlu : longueur : 140 ml x largeur 13 m x hauteur 11,5 m.
Charge au sol admissible : Qk 310 kg/m², charge concentrée par appui Qk 200 kg

La Galerie des peintures (Niveau 2) comprenant une copie grandeur de la Coupole de Cahors, autour de laquelle s'articulent une succession d'absides et chapelles reconstituées.
Charge au sol admissible : 250 kg/m²

Nature des sols des galeries : pierre de Bourgogne avec chauffage au sol pour la Galerie médiévale et classique. Il est demandé au titulaire une protection du sol sous les plaques de répartition, pour éviter tout dommage, notamment changement de couleur ou traces.

Œuvres concernées (3) :

- N° CP 012, *Arc double face*, Nam June Paik, 1985 (au N0) :
Poids total 2 962 kg / dimensions hors tout : 3,60 m (h) x 3,60 m (l) x 1, 20 m (p).
Description : installation vidéo monumentale comprenant une structure métallique, support de 84 moniteurs vidéo.
=> fourniture et mise en place de plaques de répartition sous l'œuvre (avant son installation), l'estrade fournie par le Lot 1 (ES-012, page 10) viendra se poser autour de l'œuvre pour habiller les plaques de répartition et permettre l'accès du public.

- N°CP 024, *Convertible Clam Shelter*, Vito Acconci, 1990 (au N0) :
Chacune : poids total 700 kg / dimensions hors : 1,50 m (h) x 2,40 m (l) x 2, 80 m (p).
Description : 2 sculptures « coquillages » en fibre de verre et acier, éclairées de l'intérieur et sonorisées, dans lesquelles le visiteur peut se lover.
=> fourniture et mise en place des plaques de répartition sous l'œuvre (avant son installation), le podium fourni par le Lot 1 (P-024, page 5) viendra recouvrir les plaques pour les habiller et permettre l'accès du public.

- N° CP 029, *Mur-miroir*, Étienne Martin, 1979 (au N2) :
Poids total 1 100 kg / dimensions hors tout : 1,31 m (h) x 2,00 m (l) x 1, 50 m (p).
Description : sculpture à partir d'un tronc de châtaignier coupé en deux puis creusé d'alvéoles.
=> fourniture et mise en place des plaques de répartition sous l'œuvre (avant son installation), le podium fourni par le Lot 1 (P-029, page 5) viendra recouvrir les plaques pour les habiller et permettre l'accès du public.

Le titulaire du présent lot devra se coordonner avec le titulaire du Lot 1 Menuiserie pour la pose des plaques sous les supports des 3 œuvres concernées, en liaison avec les régies des œuvres de la Cité et du Centre Pompidou.

Il est précisé que le calcul de la répartition des charges des 3 œuvres concernées a été commandée par la Cité à un bureau d'études, chargé de préconiser le nombre et les caractéristiques techniques des plaques pour chaque œuvre (cf. Annexe 6).
Le titulaire du lot devra vérifier ces préconisations, les adapter, le cas échéant, aux dimensions et caractéristiques des plaques fournies sans modifier les calculs ; fournir les plaques nécessaires ; les poser et les déposer dans les ouvrages du lot 1.

Il devra en outre estimer le besoin pour le cheminement et le stockage temporaire lors des opérations de livraison et d'installation des œuvres, puis de dépose à l'issue de l'exposition.

Un état des lieux contradictoire de l'aspect du sol en pierre des voies d'accès et des zones d'implantation des plaques sera réalisé avant l'intervention et après le retrait.

L'intervention du lot 2 se déroulera en plusieurs phases :

À l'installation de l'exposition :
- Livraison des plaques de roulage (cheminement) : le 11 janvier 2027
- Livraison et pose des plaques de la zone de stockage : le 11 janvier 2027
- Livraison et installation des plaques pour l'œuvre CP 012 : le 11 janvier
- Livraison et installation des plaques pour les œuvres CP 024 et CP 029 : entre le 4 et le 12 janvier, à caler avec le titulaire du Lot 1
- Retrait des plaques de cheminement et de la zone de stockage : le 26 ou le 27 janvier 2027 avant 11h

À l'issue de l'exposition :
- Re-livraison des plaques de roulage et de la zone de stockage : 15 juin 2027 matin
- Retrait des plaques de roulage et de la zone de stockage : le 29 ou le 30 juin 2027 avant 11h

Il est précisé que les plaques de roulages seront posées au gré des besoins par le titulaire du lot séparé Installation des œuvres.

Le candidat doit remplir les quantités de la DPGF selon le type de plaques proposé (dimensions, performances…) et selon les préconisations du bureau d'études (annexe 6) pour les postes 2.2.1 et 2.2.2.

Le Lot 2 comprend 3 sous-lots (cf. Lot 2 – Annexe 1 - DPGF) :

• 1) ÉTUDES DES PRÉCONISATIONS DU BUREAU D'ÉTUDES ET REPÉRAGE DU SITE

- Repérage du site, de la nature des sols, des caractéristiques des 3 œuvres concernées.

- Vérification de la préconisation du bureau d'études et correction / adaptation, le cas échéant, aux dimensions et caractéristiques des plaques fournies, sans modifier les calculs.
Fourniture d'une note technique et des fiches des matériels.

• 2) FOURNITURE DES PLAQUES, LIVRAISON, POSE SUR SITE ET RETRAIT (JANVIER 2027)

- Fourniture (en location) et livraison des plaques nécessaires, inclut les accessoires de liaison (attaches) :
 - Pour les 3 œuvres (pour la durée de l'exposition)
 - Pour le cheminement depuis le hall de tête jusqu'à la zone de stockage (160 ml)
 - Pour la zone de stockage au bout de la galerie Carlu (100 m^2)

Joindre les fiches techniques des plaques proposées avec l'offre.

- Pose des plaques de répartition des 3 œuvres, selon le nombre et les caractéristiques préconisées et validées par le bureau d'études, les plans de construction et les dates indiquées ci-avant, en liaison avec le Lot 1.

- Pose des plaques de répartition de la zone de stockage, selon le nombre et les caractéristiques préconisées par le titulaire du présent lot (100 m^2), inclut le parfait calage des plaques entre elles et la fourniture des accessoires de liaison (attaches).

- Retrait des plaques de répartition de roulage et de la zone de stockage à l'issue de l'installation.

• 3) RE-FOURNITURE DES PLAQUES, LIVRAISON, POSE ET RETRAIT (JUIN 2027)

- Fourniture et livraison des plaques nécessaires (en location)
 - Pour le cheminement depuis le hall de tête jusqu'à la zone de stockage (160 ml)
 - Pour la zone de stockage au bout de la galerie Carlu (100 m²)

- Pose des plaques de répartition de la zone de stockage, selon le nombre et les caractéristiques préconisées par le titulaire du présent lot (100 m²), inclut le parfait calage des plaques entre elles.

- Retrait de la totalité des plaques de répartition œuvres, roulage et zone de stockage à l'issue de la désinstallation des œuvres.

Le Lot 2 ne comprend pas d'option.

Le Lot 2 comprend une part à commande (cf. Lot 2 – Annexe 2 - BPU) :

La part à commande porte sur des besoins supplémentaires lors de l'installation ou de la désinstallation de l'exposition, en main d'œuvre et en fourniture de plaques.

• Intervention (pose ou dépose) supplémentaire

• Fourniture de plaques de répartition supplémentaires

• Livraison supplémentaire

5.3. Lot 3 : éclairage et branchements électriques

Se reporter aux annexes suivantes :

Annexes Offres :
- Lot 3 – Annexe 1 - DPGF
- Lot 3 – Annexe 2 - BPU

Annexes techniques :
- Annexe 1_Plans DCE Menuiserie
- Annexe 2_Plan provisoire DCE des éclairages
- Annexe 3_Liste des œuvres
- Annexe 5_Liste des matériels d'éclairage et fiches techniques

Le Lot 3 porte sur la prestation de fourniture, installation, préparation, pose et raccordement, réglages, maintenance et dépose des éclairages de l'exposition.

Le Lot 3 sera conclu, d'une part, à prix global et forfaitaire sur la base des prix mentionnés à la DPGF. Et d'autre part, sur une part à commande conformément aux prix mentionnés au bordereau de prix unitaire [BPU], sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 10 000 € HT sur la durée du marché.

Le titulaire du présent lot devra se coordonner avec le titulaire du Lot 1 – Menuiserie pour les raccordements des œuvres et avec les régies des œuvres de la Cité et du Centre Pompidou.

La prestation est réalisée à partir des parcs d'éclairage de la Cité de l'architecture et du patrimoine et du Centre Pompidou [cf. Annexe 5_Liste des matériels et fiches techniques].
Pour cette exposition sont envisagés les matériels suivants :
- Type 1 : projecteur de découpe Procédé Hallier noir et blanc, réf. DP75 TED/3. Total : 41
- Type 2 : Projecteur Palco QG63 et Palco RRO3. Total : 18
- Type 3 : mini-projecteurs Loupi, réf. SC001-P (Spot C Piccolo). Total : 12
Le nombre d'appareils à titre indicatif, les quantitatifs seront revus à partir du plan définitif d'éclairage.

Le temps de travail prévu doit être dimensionné pour permettre, sans surcoût, des réglages très précis et toutes les reprises de réglages nécessaires. **Le nombre de jour/homme est à estimer par le candidat (DPGF, quantité en rouge). La quantité indiquée par l'équipe de conception lumières est donnée à titre indicatif.**

Le dimensionnement et la qualification de l'équipe devront être dûment precisés dans la note technique, avec au moins un électricien habilité.

La Cité est en mesure de fournir les moyens de travail en hauteur (nacelle et échafaudage). Toutefois en cas d'impossibilité, ils seront à fournir par le candidat et à quantifier au BPU. Les personnels devront être habilitées au travail sur les moyens mis en œuvre.

Description des espaces d'intervention :

La Galerie médiévale et classique (Niveau 0 – RDC) comprenant 2 galeries :
- Galerie Davioud : longueur 165 ml x largeur 13 m x hauteur (faîtage) 15 m. Éclairage sur rail fixé à la charpente existante.
- Galerie Carlu : longueur : 140 ml x largeur 13 m x hauteur 11,5 m. Spots (iGuzzini) encastrés.

La Galerie des peintures (Niveau 2) comprenant une copie grandeur de la Coupole de Cahors, autour de laquelle s'articulent une succession d'absides et chapelles reconstituées.
Éclairage sur rail à certains endroits. Hauteur (moyenne) : 4 m.

Les galeries Davioud et Peintures sont équipées de rails, 3 allumages sans dali, encastrés dans le faux plafond. Les appareils sont fixés mécaniquement aux rails avec un adaptateur de la marque iGuzzini ou de type Global XTSA68.
La galerie Carlu est équipée de spots (Iguzzini) encastrés.
L'alimentation est réalisée depuis les rails électriques 230 V au plafond [adaptateurs fournis] et/ou prises murales.

Le Lot 3 comprend 5 sous-lots (cf. Lot 3 – Annexe 1 - DPGF) :

• 1) PRÉPARATION DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

- Repérage et diagnostic. Vérification, nettoyage et relamping de l'ensemble des appareils d'éclairage nécessaires à l'exposition. La prestation est réalisée à partir du parc d'éclairage de la Cité et de certains appareils du Centre Pompidou.

• 2) INSTALLATION, POSE ET RÉGLAGES DE L'ENSEMBLE DES ÉCLAIRAGES DE L'EXPOSITION

- Galerie médiévale et classique (Niveau 0 – RDC) / Galerie Davioud
Installation des projecteurs suivants :
Type 1 : projecteur de découpe Procédé Hallier noir et blanc, réf. DP75 TED/3. 24 unités
Type 2 : Projecteur Palco QG63 et Palco RRO3. 9 unités

- Galerie des Peintures (Niveau 2)

Installation des projecteurs suivants :
Type 1 : projecteur de découpe Procédé Hallier noir et blanc, réf. DP75 TED/3. 17 unités
Type 2 : Projecteur Palco QG63 et Palco RRO3. 9 unités
Type 3 : mini-projecteurs Loupi, réf. SC001-P (Spot C Piccolo). 12 unités

- Fournitures nécessaires aux réglages : filtres (LEE 251, 252, 256, 257, 410, Gam color 113, 119, 114, 132, cto, ctb ou équivalent dans une gamme professionnelle) et adhésifs aluminium haute température, couleur alu et noir mat.

• 3) INSTALLATION DE RAILS SUPPLÉMENTAIRES ET RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

- Galerie des Peintures (Niveau 2) / Coupole de Cahors

Pose installation et raccordement de rails électriques, comme suit :
Type 1 : Global GT-XTSC6 ou équivalent (2 m). 3 unités (à fournir)
Type 2 : rails magnétiques pour les Loupis, réf. SC001-P (Spot C Piccolo) : 6 unités de 10 cm et 6 unités de 20 cm.

- Fourniture de rails

Type 1 : Global GT-XTSC6 ou équivalent : 3 unités de 2 m

• 4) RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DE 5 ŒUVRES

- Raccordement de rails électriques depuis une PC au mur, un rail électrique existant ou une arrivée fournie depuis un tableau. Inclus goulottes (teinte mur ou sol).

Galerie Davioud :
CP 009 – Paola Pivi (œuvre au mur, alimentation depuis rail plafond)
CP 012 – Nam June Paik (3 alimentations depuis tableau)
Galerie Carlu :
CP 024 – Vito Acconci (œuvre au sol, alimentation son depuis PC)
Galerie des peintures :
CP 032 – Claude Bellegarde (œuvre au sol, alimentation depuis rail)
CP 036 – Tetsuli Kudo (œuvre au sol, alimentation depuis rail)

• 5) DÉPOSE, VÉRIFICATION ET RECONDITIONNEMENT DE L'ENSEMBLE DES MATÉRIELS

- Tout le matériel installé dans le présent lot sera démonté et/ou déposé à l'issue de l'exposition. Le matériel issu du parc de la Cité sera rangé dans la réserve après vérification du bon état de marche et nettoyage si besoin. Les lampes installées pour l'exposition restent dans les appareils.

<u>Le Lot 3 comprend 2 options (cf. Lot 3 – Annexe 1 – DPGF) :</u>

- Fourniture et installation d'un éclairage réglettes led (2 bandes Led 20 W/m de 8 ml, température 3000 k) intégré à une œuvre (CP010 – Tania Mouraud) selon plan (pages 11 à 13 du dossier Plan Lot 1).

Les options seront retenues si la fabrication de l'œuvre à protocole est confirmée.

<u>Le Lot 3 comprend une part à commande (cf. Lot 3 – Annexe 2 - BPU) :</u>

La part à commande porte sur des besoins supplémentaires lors de l'installation ou de la maintenance durant l'exposition, en main d'œuvre et en fournitures.

• Intervention supplémentaire lors de l'installation ou maintenance durant l'exposition

• Fournitures

• Moyens de travail en hauteur

La Cité est en mesure de fournir les moyens de travail en hauteur (nacelle et échafaudage). Toutefois en cas d'impossibilité, ils seront à fournir par le candidat.

6. Calendrier prévisionnel

Le calendrier est à titre indicatif. Les prestations intégrant un certain nombre d'interfaces entre les lots, en particulier avec le lot Installation des œuvres, la réunion de préparation permettra d'affiner le calendrier des différents attributaires.

En dehors des périodes de fermeture complète pour l'installation des œuvres (cf. ci-dessous), les titulaires ne pourront intervenir que sous strictes conditions aux horaires d'ouverture au public (travaux sans nuisance sonore et danger ; balisage de l'espace d'intervention) :

- Tous les jours sauf le mardi : de 11h à 19h en semaine (nocturne le jeudi jusqu'à 21h)
- Le week-end de 11h à 19h

Pour information, les galeries seront entièrement fermées au public, aux dates suivantes :
- Installation N0 : du 11 au 26 janvier 2027
- Installation N2 : du 18 au 22 janvier 2027
- Dépose N0 : du 15 au 29 juin 2027
- Dépose N2 : du 15 au 18 juin 2027

Fin octobre 2026	Notification du marché
Début novembre 2026	Repérage sur site et réunion de préparation
Fin novembre 2026	Remise des plans d'exécution (Lot 1)
Mi-novembre à début janvier	Approvisionnement et fabrication en atelier
Du 4 au 22 janvier 2027	Livraison et installation (tous lots)
Du 11 au 26 janvier 2027	**Installation lot œuvres (fermeture des galeries)**
Du 25 au 29 janvier 2027	Pose des textes, cartels et signalétique
Du 25 au 29 janvier 2027	Réglages éclairage (Lot 3)
2 février 2027	**Vernissage de l'exposition**
3 février au 14 juin 2027	**Ouverture au public**
Du 15 au 29 juin 2027	Démontage et transport retour des œuvres
À partir de fin juin 2027 (1 semaine)	Démontage du dispositif scénographique

7. Dispositions générales des prestations et fournitures

Le titulaire de chacun des lots du présent marché est réputé avoir pris connaissance de la totalité du présent CCTP définissant les prescriptions particulières.

7.1. Garantie

Le titulaire de chacun des lots assume la responsabilité des fournitures et de l'installation des matériels au mieux des intérêts communs et accepte la garantie de bonne fin de l'installation

dans le cadre du présent contrat. Pendant la phase de construction et d'installation des matériels, le titulaire de chacun des lots prendra toute mesure nécessaire pour protéger et assurer les matériels et les fournitures jusqu'à leur réception finale.

La réception des ouvrages fera l'objet d'un document écrit signé des deux parties. Toute réserve, élément manquant ou insatisfaisant constaté devra être fabriqué / réparé dans les meilleurs délais pour le parfait achèvement des ouvrages avant l'ouverture de l'exposition.

7.2. Réglementation

Les candidats et titulaires sont réputés avoir pris connaissance du document unique d'évaluation des risques professionnels de la Cité de l'architecture et du patrimoine à disposition en version papier au bureau sécurité (une copie peut leur être fournie sur demande). Les prestations et fournitures doivent être conformes aux stipulations du marché, aux prescriptions des normes françaises homologuées ou aux normes applicables en France en vertu d'accords internationaux ou aux spécifications applicables en vigueur à la date de livraison du marché. En particulier, matériaux et fournitures doivent respecter les normes de sécurité en vigueur dans les établissements recevant du public **Type Y** (catégorie 1) et les documents énoncés ci-après, non joints au marché, mais faisant partie intégrante du contrat ; les titulaires, réputés spécialistes, étant tenu de se conformer aux clauses, spécifications et recommandations contenues dans ces ouvrages :

- les prescriptions relatives à la réglementation Incendie (NF P 92-703 – Règles BF 88 : Méthode de justification par le calcul de la résistance au feu des structures en bois – février 1988 – et Erratum de septembre 1988) ;
- les Documents Techniques Unifiés (D.T.U.) ;
- l'ensemble des règles de calcul ;
- l'ensemble des normes éditées par l'AFNOR : Normes françaises (NF), européennes (NF-EN) ou internationales (NF-ISO) retenues et homologuées par la normalisation française ;
- l'ensemble des avis du CSTB sur les matériaux non traditionnels ;
- Le Code du travail ;
- Hygiène et sécurité du travail.

Afin de fixer les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux opérations effectuées sur le site, il sera établi **un plan de prévention**. Ce dernier sera fourni par la Cité et devra être rempli par les titulaires avant le démarrage des travaux.

7.3. Contrôle technique

Les plans d'exécution des ouvrages feront l'objet d'une validation préalable du commanditaire, qui sera suivie d'une visite de contrôle. Les prestations de tous les corps d'état, une fois les dispositifs installés, seront soumises à l'examen et à l'approbation d'un bureau de contrôle missionné par la Cité de l'architecture et du patrimoine. Les entreprises seront tenues pendant toutes les phases d'exécution et de garantie, de se conformer aux directives et instructions délivrées par cet organisme. Ce dernier sera notamment chargé du contrôle des prestations lors des étapes de réception des plans avec les notes de calcul, et de réception générale sur site. Les missions confiées au contrôleur technique concernent la solidité des ouvrages, la sécurité des personnes, le récolement, l'exploitation et l'avis sur les procès-verbaux d'essai de réception des équipements. Toute communication avec le bureau de contrôle sera effectuée par l'intermédiaire des services du commanditaire.

7.4. Définition de la mission des titulaires

- Fourniture des moyens techniques, des matériels, des produits nécessaires à la réalisation

de l'installation, y compris des matières entrant dans la composition des ouvrages, ainsi que tous matériels nécessaires au montage ;

- La mise en œuvre sur site, les réglages des ouvrages et les tests ;

- L'examen des lieux et l'appréciation par le candidat des sujétions afférentes à la mise en place de l'exposition sur le site (accès, qualité des supports, planimétrie, stockage, protection des zones de travail, **protection des existants**, etc.) ;

- Le relevé sur le site de toutes les cotes nécessaires à ses approvisionnements, ses fabrications et à leur implantation ;

- Les études d'exécution et notes de calculs propres au candidat en conformité avec les pièces écrites et graphiques du commanditaire ;

- Le remplacement ou la reprise des éléments détériorés pendant le chantier ;

- Les chargements, le transport, ainsi que tous les ouvrages de sécurité nécessaires à la réalisation ;

- La gestion des déchets et le nettoyage quotidien du chantier ;

- L'engagement et la rémunération du personnel technique ;

- La souscription d'une police d'assurance ;

- Le contrôle de l'exécution du plan de travail et des dépenses engagées dans le souci du respect du délai imparti, du devis accepté et des plans ;

- Remise des plans d'ouvrage exécutés ainsi que toutes les notices de fonctionnement à la demande de la Cité ;

- La fourniture des documents techniques en cours de validité : avis techniques ou agréments des matériaux et systèmes techniques employés, fiches d'autocontrôle, etc. ;

- Le démontage, le reconditionnement et/ou l'évacuation des déchets, la restitution au propre des lieux.

Les plans d'installation et de fabrication respecteront obligatoirement les plans, détails et pièces écrites des pièces graphiques jointes en annexe, toute précision (détail structurel, etc.) et/ou modification devront être faites en concertation avec le Scénographe puis validées par le commanditaire. Il est d'ailleurs précisé que les plans remis lors de la présente consultation ne sont pas définitifs.

Chaque titulaire pourra se procurer les pièces des dossiers de tous les corps d'état. Il a le devoir d'en prendre connaissance et ne pourra en aucun cas argumenter de leur méconnaissance pour justifier la présentation de devis pour travaux supplémentaires. Le titulaire définira toutes les interfaces de son lot avec les autres corps d'états et prendra toutes les dispositions nécessaires à une bonne coordination des différentes interventions.

7.4.1. Conception, calculs, documents graphiques

Les titulaires devront s'assurer que tous les calculs et justifications respectent les réglementations en vigueur. Les structures feront l'objet de notes de calcul et de plans de fabrication et de mise en œuvre. En particulier seront précisés les dispositifs de stabilité générale, de contreventement et stabilité au feu, les sections et dimensions des éléments, les assemblages et organes d'assemblages, les appuis ancrages ainsi que tous les dispositifs de stabilité d'ensemble des structures.

7.4.2. État des lieux, pose, réceptions des ouvrages

Les titulaires doivent réceptionner la nature et la géométrie des supports sur lesquels l'ouvrage prend place. Il leur appartient de signaler avant de commencer les travaux, les défauts susceptibles de nuire à la bonne qualité de l'ouvrage. Les réglages, calages, mises à niveau, sont à la charge du ou des titulaires du présent marché. Un état des lieux sera réalisé avant le démarrage du chantier et à la réception des ouvrages. Tout dommage occasionné sera à la charge du ou des titulaires.

7.4.3. Mise au point du calendrier d'exécution

Le titulaire, pour chacun des lots, devra fournir un calendrier détaillé d'exécution au commanditaire au plus tard 8 jours après la notification de son marché. Ce dernier procèdera alors à son examen pour validation au travers d'un planning général de l'opération. Il est bien précisé que le délai global contractuel prévu au marché ne pourra être modifié, sauf en cas de report.

7.4.4. Accès au site

Pour toute livraison et intervention sur le site, il sera établi un protocole de sécurité (chargement/déchargement), ce dernier sera fourni par la Cité et devra être rempli par le titulaire. Il consiste, entre autre, à convenir de l'accès avec le commanditaire ainsi que fournir d'avance les numéros d'immatriculation et la liste des intervenants de sa société, au minimum 48h à l'avance.

Jour et Horaire de livraison : les livraisons doivent se faire en l'absence de public sur le site soit le matin de 8h à 11h ou et les mardis de 8h à 12h, jour de fermeture. Les accès livraisons dépendant des parcs et jardins de la ville de Paris. Ce sont également des accès "pompier" : le stationnement y est strictement interdit, seul un arrêt est autorisé le temps du chargement ou du déchargement, sous peine de verbalisation et/ou mise en fourrière. L'accès est contrôlé, présentation préalable au Poste Central de Sécurité.

Adresse de livraison 1 : 7, Avenue Albert de Mun, 75116 Paris.
Taille de véhicules maxi : 11 mètres de longueur, cabine comprise.
Pas de quai de déchargement, prévoir un haillon.
Dimension des portes de l'accès livraison : lg 174 x ht 200 cm.
Monte-charge : lg 246 x p 188 x ht 220 cm (dim. int. cabine) ; lg 210 x ht 210 cm (porte).

Horaire d'activité : le site est ouvert au public tous les jours sauf le mardi : de 11h à 19h en semaine et de 11h à 19h le week-end, nocturne le jeudi jusqu'à 21h.
En dehors des périodes de fermeture complète pour l'installation des œuvres du 11 au 26 janvier au N0 et du 18 au 22 janvier 2027 au N2, les titulaires ne pourront intervenir que sous strictes conditions aux horaires d'ouverture au public (travaux sans nuisance sonore et danger ; zonage de l'espace d'intervention).

8. Suivi de l'exécution des prestations

Le suivi de l'exécution des prestations du marché est assuré par la direction de la production des expositions de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Le titulaire pour chacun des lots, désignera au sein de son équipes, l'interlocuteur de la Cité pour le suivi des prestations objets du marché.

9. Annexes

Le présent marché comprend 2 annexes Offres par lot (DPGF et BPU) et 6 annexes techniques.

Pour chaque lot :

- Annexe 1_DPGF
- Annexe 2_BPU

Annexes techniques :

- Annexe 1_Plans DCE Menuiserie
- Annexe 2_Plan provisoire DCE des éclairages
- Annexe 3_Liste des œuvres
- Annexe 4_Liste des matériels de réemploi
- Annexe 5_Liste des matériels d'éclairage et fiches techniques
- Annexe 6_Préconisation bureau d'études